



## *Groupe de travail 05/029*

### **Mamie et papy posent des problèmes à la douane !**

**Compte-rendu du groupe de travail sur la formation professionnelle du 28 juin 2005**

Ce groupe de travail initialement prévu sur une journée le 21 juin, s'est tenu le 27 juin sur une demi-journée !

En préambule, la DG a tenu à annoncer aux organisations syndicales la notification du marché pour l'acquisition du bateau école à la société OCEA (voir dépêche n°05/039 du 28/06/2005 du site CFDT). Ce bateau tant attendu, devrait être livré en janvier 2006.

La CFDT veut voir dans cet investissement de 1,46 millions d'euros un signe positif en direction de l'aéro-maritime en phase de réorganisation.

#### **Pratique courante désormais : Le saucissonnage des stages !**

Autre information annexe mais également d'importance, le stage de contrôleurs OP/CO 2005 devrait compter 240 agents alors que l'école de Rouen a une capacité d'accueil maximale de 205 stagiaires. Pour cette raison, le stage sera décomposé en 2 sessions de 160 et 80 agents débutant respectivement en septembre 2005 et janvier 2006 (avec date de nomination au 31/12/05).

La répartition des stagiaires entre les deux sessions se fera au rang de classement du concours en respectant la proportion interne/externe. Les lauréats du concours seront informés de ces dispositions à la publication des résultats du concours. Pour la CFDT, au-delà des difficultés générées, un fort niveau de recrutement est toujours une bonne chose.

#### **Le cataplasme sur la jambe de bois !**

La DG palie son manque cruel de réactivité et de mise en œuvre des prévisions par des solutions de secours d'urgence. En effet, « ces bricolages », ne peuvent dissimuler complètement le manque de gestion prévisionnelle de l'administration.

#### **Papy est-il veuf ?**

Dès 2000 lors de réunions nationales la CFDT avait alerté l'administration sur la nécessité d'augmenter fortement nos capacités d'accueil dans les écoles en prévision du fort renouvellement des effectifs liés au « Papy boum » (terme utilisé improprement et « un tantinet machiste » puisque ce ne sont pas que des hommes qui quittent en nombre la fonction publique..).

Rien n'a été fait. Les écoles accueillent actuellement les mêmes nombres de stagiaires qu'il y a quelques années. Tout juste a-t-on tiré sur les organigrammes et pour « tasser » au maximum...

Après un stage d'agents de constatation surveillance où les stagiaires ont dû procéder au sempiternel amphi blanc sans avoir vécu pratiquement ensemble (3 semaines sur 9...), voilà que se profile un stage de contrôleurs OP/CO littéralement coupé en deux... bonjour l'ambiance.

Il est grand temps que le sujet de la formation initiale soit traité correctement, (voir plus loin !)  
Trois points étaient à l'ordre du jour de ce traditionnel groupe de travail sur le bilan annuel de la formation professionnelle :

### **1°) Conditions d'aptitude physique des agents de la surveillance.**

#### **Mens sana in corpore sano!**

La DG des douanes profite de la mise en œuvre dès 2006 d'un concours commun pour les agents de catégories C pour présenter un projet d'arrêté relatif à l'aptitude physique des agents de la surveillance. Actuellement, la vérification de ces conditions est gérée par une simple note interne.

La DG nous a déclaré s'être inspirée des textes existants dans les administrations dont les conditions d'exercices des missions peuvent être considérées comme analogues aux nôtres, à savoir la police et la pénitentiaire.

Ainsi, trois nouveaux critères d'aptitude physique seront imposés aux futurs candidats :

- n'être atteint d'aucune séquelle invalidante d'une maladie évolutive ;
- avoir un état cardio-vasculaire satisfaisant ;
- se soumettre à un dépistage de l'usage de produits illicites, dont le résultat devra être négatif, bien évidemment.

Ce texte qui affiche la volonté de disposer d'une base réglementaire précise, doit encore être validé par la DPMA et la Fonction Publique et devrait pouvoir s'appliquer pour les recrutements de 2006.

#### **Pas d'olympiade pour les CO !**

Dans ce même cadre des concours communs, les épreuves sportives pour la branche de la surveillance feront l'objet d'une remise à plat. Pour le concours de la branche « administration » elles sont tout simplement supprimées.

### **2°) Bilan de la formation professionnelle 2004**

#### **On baisse au lieu de monter !**

A la vue des chiffres présentés par l'administration, la CFDT a fait remarquer que le nombre de jours consacrés à la formation continue et aux préparations aux concours étaient en baisse. Pour la DG, ces baisses sont liées à l'évolution des effectifs douaniers. Cela nous semble tout de même un peu réducteur, si on considère que nombreux sont les agents qui suite à une restructuration se trouvent dans l'obligation de changer d'activité et devraient donc recevoir une formation.

#### **Paradoxal : sauvés par le Sphinx !**

Nous avons rappelé que pour nous, tous les agents devaient pouvoir bénéficier de 10% de leur temps de travail en formation. Nous en sommes évidemment très loin.

Par ailleurs, la DG nous a annoncé qu'elle allait procéder à une évaluation qualitative de la formation professionnelle. Cette évaluation se ferait sur la base d'indicateurs de satisfaction et en trois temps :

- une évaluation immédiate ;
- une évaluation différée entre 3 à 6 mois pour savoir ce que l'agent a retenu de la formation ;
- une demande d'évaluation auprès du chef de service sur l'efficacité de la formation sur l'activité post formation de l'agent.

Toutes ces informations seront traitées par le logiciel SPHINX, la DG assure que leur mode de traitement devrait assurer leur confidentialité. On peut espérer que le programme ne finira pas comme le héros Thébéien !

Pour la CFDT, cette évaluation est plus que nécessaire. On ne peut en effet pas réduire la formation professionnelle à de simples statistiques. Nous l'avons nous-mêmes proposé en fin de formation initiale...

Dans le cadre de la qualité de la formation, nous avons rappelé l'importance de la formation de formateurs. Pour la CFDT, tous les formateurs occasionnels doivent bénéficier d'une formation de formateur leur permettant de disposer d'outils pédagogiques adaptés.

L'administration a indiqué qu'elle travaillait en ce sens en ayant d'ores et déjà intégré un module de formation de formateur occasionnel dans le stage initial des inspecteurs à l'END Tourcoing. Il reste en revanche un gros travail à faire à destination des formateurs « de terrain ».

La DG a également précisé que la réforme AG ne devait pas pénaliser la FP puisque les interrégions seront bien chargées de sa gestion, mais que des relais locaux seront maintenus non seulement dans les DR, mais également dans chaque service. Ces relais n'ont pas vocation à assurer la formation, mais à recenser les besoins de formation des agents et de la programmation de ces actions.

### **3°) Perspectives d'évolution du dispositif de formation initiale**

Faute de temps, ce troisième point de l'ordre jour n'a pas pu être traité. Ce n'était pas le moindre puisqu'il devait permettre d'examiner des propositions de la DG d'aménagement de la formation initiale.

La CFDT a dans ce domaine un certain nombre de propositions qui concernent non seulement l'organisation de la formation initiale, mais également le rôle des enseignants et l'amélioration de la vie des stagiaires.

**Un groupe de travail sera donc organisé à la rentrée afin d'examiner ces questions.**

Paris, le 30 juin 2005